



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission agricole 10

Procès-verbal de la séance du 29.08.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

Présents	Gérard Genoud	Président
	Mireille Melly	Vice-présidente
	Christiane Crettaz	Membre
	René Zufferey	Membre
	Gilles Rion	Membre
	Urbain Kittel	Membre
	Patrick Epiney	Membre
	Philippe Chauvie	Membre
	Simon Crettaz	Président des Présidents de communes
	Martine Antonier Tschus	Secrétaire intercommunale

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

2. PV de la dernière réunion

Gérard Genoud ouvre la séance et ajoute au point 3 de l'ordre du jour « Problématique des alpages et de la centrale laitière ».

Le PV du 14 août, rédigé par Philippe Chauvie qui est remercié pour son travail, suscite quelques remarques qui seront prises en compte. Le PV, une fois corrigé, sera mis sur internet.

Le PV précédent suscite une réaction concernant la répartition de l'aide communale. Mireille Melly est chargée de présenter des explications chiffrées à Christiane Crettaz.

3. Fiche d'action 1

La fiche d'action « Surfaces de fauche » est passée en revue.

Il est primordial d'avoir des chiffres corrects. Chacun est chargé de vérifier le tableau détaillé de sa commune, en particulier les chiffres de surfaces de pâture manquantes. Le président contactera les trois personnes de St-Jean qui n'ont toujours pas répondu au questionnaire.

Un des membres de la commission demande à faire un effort pour maintenir une certaine biodiversité. Ex : haies entre parcelles, gros pierriers,...

Les remarques sont prises en compte par Philippe Chauvie qui corrigera sa fiche. A chacun de mettre ensuite ses priorités et son avis.

4. Prochains pas

Etablir l'inventaire des zones de création de surfaces de fauche puis le PDER (= base de travail). Le PAD (plan d'aménagement détaillé) vient se greffer sur le PDER (plan de développement de l'espace rural).

A ce sujet, la question du droit privé est soulevée. Il est difficile d'intervenir dès que l'on touche à la propriété. Clarifier cette question à l'avenir.

5. Divers

Gérard Genoud distribue les plans des bisses aux autres membres de la commission.

Philippe Chauvie distribue un résumé en texte des chiffres des questionnaires.

6. Date de la prochaine séance

26.09.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

En plus des points de l'ordre du jour de la séance, non abordés faute de temps, il faudra parler :

- des caisses d'assurance du bétail
- des syndicats d'élevage
- combats de reine = association structurée : droit de regard de la commune d'Anniviers

Fin à 19h00

Pour le PV : Martine Antonier Tschus